

## Colloque de l'Association des provinces wallones

Message du Président de l'Assemblée des départements de France

Claudy Lebreton

Monsieur le ministre,

Cher Paul-Emile, toi dont je salue l'inlassable travail et à qui j'adresse un salut tout particulier,

Chers collègues,

Je vous remercie de votre invitation et regrette de ne pouvoir être parmi vous, étant retenu à Paris pour un rendez-vous important à l'Élysée.

**Le thème de votre colloque est la supra-communalité**, un thème qui agite aussi la France à la veille d'une grande réforme territoriale.

L'échelon intercommunal en France a acquis un nombre important de compétences dans notre pays et cela par délégation des compétences des communes – 36 000 en France - à leur regroupement intercommunal, de telle sorte que la plupart des politiques locales sont aujourd'hui gérées par les intercommunalités : déchets, transports, voirie, et caetera.

Mais quid de la gouvernance des intercommunalités ? Pour l'instant, la légitimité démocratique de ces institutions est un peu lointaine : les élus sont délégués par les communes pour siéger à l'assemblée de l'intercommunalité.

Faut-il que ces dernières prennent un virage démocratique et que ses élus soient élus au suffrage universel direct ? Certains maires redoutent cette option et y voient justement une forme de « supra-communalité », ce qui est un gros mot en France ! D'autres, prenant acte que les intercommunalités pilotent des politiques utiles dans le quotidien des Français, arguent que ces assemblées doivent être élues directement.

La question de l'intercommunalité et de la supra-communalité en France renvoie tout simplement, on le voit, à la question de la démocratie.

**Cela m'amène à élargir mon propos aux réformes territoriales menées dans les dernières années en Europe.** Cet élan s'est la plupart du temps accéléré, en particulier depuis la crise - regardez l'Italie -, mais pour quelle raison ? Souvent, c'est l'objectif de rationalisation de l'action publique qui a présidé à ces réformes. Nos citoyens attendent de nous, élus locaux, plus de sobriété dans la manière de mener les services publics locaux, mais doit-on pour autant supprimer des niveaux de collectivités et ainsi réduire le maillage démocratique ?

L'autre écueil, c'est celui des tentations nationalistes qui tentent parfois, comme en Flandre, s'abriter derrière le mouvement de décentralisation pour faire progresser une logique de repli et de rejet de l'autre. Ces mouvements sont contraires à l'esprit de la démocratie, car ils visent, par des dispositions pernicieuses, notamment l'exercice de la langue, d'exclure de la vie publique un certain nombre de citoyens.

C'est pourquoi nous, élus locaux d'Europe, devons être vigilants et veiller à ce que toute réforme de décentralisation ne soit guidée que par une chose : la démocratie locale !

Sur ces quelques réflexions, je vous renouvelle mes excuses et vous souhaite de poursuivre ce colloque dans l'esprit d'un débat riche et ouvert !

Claudy Lebreton